

Au décours de la réunion ,différents problèmes ont été évoqués par les participants , notamment , et de façon non exhaustive, les sujets suivants :

- * trafic sur la route communale du chemin du moulin
- * trafic sur la route départementale de Pierrefeu
- * dégradation de l'état du chemin du collet

Au sujet du "chemin du moulin", la préoccupation des usagers se porte sur l'augmentation du trafic piétonnier et routier en raison de la construction d'un futur lotissement.

Monsieur le Maire précise que ce lot de villas se fera en cinq étapes; le lotisseur a reçu tous les agréments administratifs de la préfecture et de la DDTM. Nous n'avons pas été informés en mairie de la date de début des travaux.

Le chantier débutera par l'agrandissement de la voie "chemin du moulin" à une largeur de 6 mètres et la réalisation d'un trottoir dans la continuité de celui existant bordant le lotissement "l'Orée des Maures".

La collecte des ordures ménagères sera traitée par la mise en place de containers enterrés.

Se pose, en outre, le problème de la traversée souterraine de la voie de chemin de fer;

Monsieur le Maire soumettra au conseil municipal des solutions envisageables pour la sécurité de tous. Monsieur Borea, adjoint en charge des travaux, intervient pour confirmer le passage des services techniques sur cette voie communale dans le but de nettoyer les détritits laissés par certaines personnes(encore de l'incivisme!).

Monsieur le Maire annonce la décision du Conseil Général de créer sur la RD78 un rond point (face à la rue St Esprit)qui desservira ce quartier.

En ce qui concerne la route départementale de Pierrefeu :

Monsieur le Maire, en introduction, précise que tous les ouvrages concernant la commune seront pris en charge sur le budget de la municipalité ,que ce qui est du domaine privé ne relève pas des compétences de la collectivité et qu' en ce qui concerne les travaux relevant du département , toute lettre ou demande sera transmise aux services du Conseil Général, avec un suivi.

Les résidents du lotissement "Chantemesse "demandent des moyens (ralentisseur, trottoir) pour une plus grande sécurité de circulation.

Il leur est demandé : de trouver un consensus sur le lieu de pose du ralentisseur(certains se plaignant d'une pollution sonore des ralentisseurs) et de rédiger un courrier qui sera transmis par Monsieur le Maire aux services compétents du département.

Monsieur Hay , adjoint responsable de la police municipale , propose une solution complémentaire sous la forme d'une demande adressée à la gendarmerie pour le contrôle de vitesse des voitures ; mais il met en garde sur d'autres effets concomitants(amendes par absence du port de la ceinture, absence du contrôle technique...).

La vétusté du chemin du collet est dénoncé par les usagers de cette voie communale. Les élus sont très conscients de cet état et des travaux sont programmés (goudronnage); il est prévu , en outre, de contacter les services du Conseil Général pour travailler en accord avec ceux ci sur le problème de buse du caniveau.

A ce propos Monsieur Boréa souligne la nécessité de remplacer de nombreuses buses très vieilles qui ne répondent plus aux besoins actuels ; ce travail a déjà commencé sur le territoire communal.

Autres sujets évoqués :

-l'eau du canal arrosant le chemin des lilas est déviée chaque année durant la période hivernale pour permettre aux riverains de nettoyer les berges (la présence de l'eau n'est pas indispensable à l'arrosage de jardins en cette période.).

-le stationnement de voitures ,le soir, près du pont du Béal semble être en voie de résolution suite à la vente des terrains proximaux.

- Les pignantais se plaignent d'une mauvaise réception de la télévision, l'association des Maires a informé TDF de ce problème récurrent.

La réunion se termine par une information sur le nouveau site internet :www.pignans.fr

Les référents volontaires sont:

M.GIRAUD 0698092499

M.MONTEPAGANO 0688183338